Limite communale

Limite des zones du règlement

Espace Boisé Classé

Emplacement réservé

Secteur de mixité sociale de l'habitat

Zone humide

Linéaire commercial protégé

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone A ou N

Reculs minimaux des constructions aux abords des routes classées à grandes circulation dans les espaces non urbanisés

Reculs minimaux au titre de l'article L111-6 du CU

Marges de recul adaptée au titre de l'article L111-8 du CU

Eléments de patrimoine bâti et paysager identifiés et protégés

Patrimoines bâtis ou paysagers ponctuels

Patrimoines paysagers linéaires ou surfaciques

Parcs et jardins à préserver

Hameaux remarquables

Liste des emplacements réservés
Commune de Villeneuve-sur-Lot

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
ER1	Elargissement de la rue Grelot, à 12 mètre d'emprise	1 106 m²	Département
ER2	Création d'une liaison routière entre la rue Clement Ader et la rue Dieudonné Costes	17 m²	Commune
ER3	Création d'une voie entre l'Allée de Contièges et la rue de Mauriac, de 8 mètres d'emprise	440 m²	Commune
ER4	Servitude de passage pour l'entretien et le renforcement du collecteur	8 980 m²	CAGV
ER5	Elargissement du chemin de la Coopérative, à 8 mètres d'emprise	246 m²	Commune
ER6	Création d'une liaison piétonne entre la rue des Frères Clavet et la rue Sainte Catherine	13 m²	Commune
ER7	Elargissement de la rue de Cournil, à 8 mètres d'emprise	416 m²	Commune
ER8	Aménagement du carrefour Chemin de Papou et Avenue de la Myre Mory	138 m²	Commune
ER9	Elargissement du cimetière Saint-Sulpice	10 975 m²	Commune
ER10	Aménagement du virage de la rue Jeanne d'Arc	98 m²	Commune
ER11	Création d'une voie de liaison entre la rue Heni de Bournazel et la rue Jean Bart, de 10 mètres d'emprise	890 m²	Commune
ER12	Création d'une voie de liaison entre le Chemin de Menautous et le lotissement Denuel, de 10 mètres d'emprise	331 m²	Commune
ER13	Aménagement du carrefour sur la route de Tournon, au niveau de la zone d'activités du Villeneuvois	1 877 m²	Département
ER14	Création d'un espace public (parc et cimetière), au lieu-dit Rouquette	57 734 m²	Commune
ER15	Création d'un cheminement doux le long du Lot, depuis le Château de Roger	17 963 m²	Commune
ER16	Création d'une voie de désenclavement, de 8 mètres d'emprise	219 m²	Commune
ER17	Passage pour canalisation d'assainissement et création d'un cheminement doux	432 m²	CAGV
ER18	Aménagement des abords et d'un espace public à proximité de la Chapelle des Pénitents	891 m²	Commune
ER19	Maintien visibilité angle RD 216 et VC 210	1 612 m²	Commune
ER20	Création d'un accès à la RD 233	361 m²	Commune
ER21	Maintien visibilité le long de la RD 233	1 094 m²	Commune
ER22	Maintien visibilité le long de la RD 233	605 m²	Département
ER23	Maintien visibilité le long de la RD 233	1 319 m²	Département
ER24	Maintien visibilité le long de la RD 233	3 025 m²	Département

DGFIP - Cadastre / mise à jour 2018

Grand Villeneuvois

l'espace de notre avenir

LOT-ET-GARONNE Le Département www.lotetgaronne.fr

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DOSSIER APPROUVÉ

PIÈCE N°4.1 : DOCUMENTS GRAPHIQUES DU REGLEMENT

PLAN 19-B : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT Nord-Est

Echelle : 1:7 000

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLUi	12/02/2015	16/02/2018	

Le Président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois

créham bkm